

De la vie privée des Romains.
*C'est à-dire, ce qu'un Particulier menant
 une vie commune, faisoit dans le cours
 d'une journée.*

Les heures ajustées à nôtre maniere de
 compter.

Première Partie.

Par Mr. l'Abbé Couture.

*Dissertation
 de Mr. l'Ab-
 bé Couture
 sur la vie
 privée des
 Romains.*

LE titre de cette Dissertation ne promet rien de bien curieux. Il n'en est pas de la vie des Particuliers comme de la vie des Magistrats. Dans l'une les marques de la dignité, les ornemens, les prérogatives, les emplois, tout a quelque relief; & sinon chaque partie, au moins le tout ensemble produit un certain éclat qui arrête les yeux des spectateurs. Au contraire comme dans l'autre il n'y a rien que de tout simple & tout uni, il n'y a rien aussi qui reveille, rien qui semble meriter la moindre attention. Aussi ne voit-on pas que les compilateurs des antiquitez Romaines, qui ont tant écrit & tant de fois repeté la même chose sur toutes sortes de sujets, ayent daigné toucher seulement en passant à celui ci.

C'est là cependant de quoi je dois entretenir la Compagnie. Si je ne rapporte rien de surprenant, au moins mesçaura t'on peut-être quelque gré d'être allé à la découverte, & de m'être mis en état de détromper ceux qui par prévention pour l'antiquité, se seroient imaginé qu'il y auroit eu plus de mystere.

Les occupations suivent ordinairement les
 mœurs,